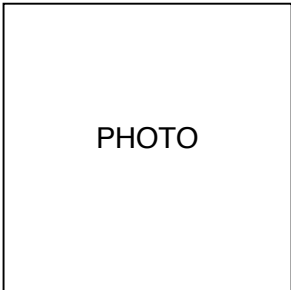


DOSSIER DE CANDIDATURE – 2006
FORMATION INITIALE (2 ans à Lyon)
MENANT AU DIPLOME D'ETAT de PROFESSEUR DE MUSIQUE



Discipline (s) choisie (s) pour la formation menant au Diplôme d'Etat :
(Merci de spécifier votre instrument)

.....
.....

Nom : Nom de jeune fille :
Prénom (s) :
Adresse personnelle complète :
..... Code Postal : Ville
Téléphone (où l'on peut vous joindre) : Portable :
E.mail
Personne à prévenir en cas d'urgence (prénom, nom, adresse, et téléphone) :
.....
Date et lieu de naissance (ville,dpt.)..... Nationalité.....
Numéro de sécurité sociale :
Profession du père :
Profession de la mère :
Etes-vous célibataire (), marié(e) (), divorcé(e) (), vivant maritalement ()
Nombre d'enfants à charge :
Profession du conjoint (éventuellement) :

Etes-vous actuellement :

Etudiant	<input type="checkbox"/>	Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/>
Salarié au régime général	<input type="checkbox"/>	Intermittent du spectacle	<input type="checkbox"/>
Autre (préciser)	<input type="checkbox"/>

Présentez-vous d'autre examen d'entrée dans un autre centre de formation ? Si oui, lequel ?
.....
Avez-vous présenté les concours d'entrée au CNSMD de Lyon ou de Paris ? Si oui, combien de fois et en quelles années ?
.....
.....

Merci de répondre impérativement à l'ensemble des questions et de façon lisible (en noir de préférence).

Quelles études générales avez-vous suivies ?			
Période	Nom et adresse de l'établissement fréquenté	Discipline / niveau	Diplômes ou équivalences obtenus / dates

Avez-vous des observations éventuelles dont vous souhaiteriez faire part ?

Si vous n'avez pas de baccalauréat français, il est nécessaire de faire une demande d'**attestation de niveau de baccalauréat** auprès du rectorat de votre domicile

Quelle a été votre formation musicale ?			
Période	Nom et adresse de la formation suivie	Instrument pratiqué	Diplôme obtenu Travail réalisé

Avez-vous des observations éventuelles dont vous souhaiteriez faire part ?

Quel(s) instrument(s) pratiquez-vous aujourd'hui ?

Si vous n'avez pas de Diplôme d'Etude Musicale complet (DEM), il est nécessaire de présenter votre dossier en commission d'équivalence, dans ce cas cochez cette case

Vous êtes-vous déjà présenté(e) à un Diplôme d'Etat de Musique ? OUI NON

Dans l'affirmative, combien de fois, dans quelle discipline, quelle région, quelle année ?

Quelles ont été vos activités professionnelles musicales ou autres? (régulièrement ou ponctuellement)			
Période	Nom et adresse de l'employeur	Fonction	Observation (durée hebdo. de l'activité)

Avez-vous des observations éventuelles dont vous souhaiteriez faire part ?.....

Avez-vous eu des activités artistiques de diffusion et de productions ?
(Récapituler ici vos principales expériences artistiques, avec des indications précises)

.....

Avez-vous eu des activités diverses, bénévoles ou extra professionnelles, dans les domaines sociaux, culturels et artistiques (ne figurant pas précédemment) ?
Merci de préciser la nature de vos actions et de vos responsabilités, dans l'ordre chronologique et avec des indications précises.

.....

Quelles seront vos activités professionnelles en cours au moment de l'entrée en formation et qui seront poursuivies pendant le temps de formation ?

- Activités salariées en dehors du domaine musical
- Activités salariées en tant que professeur de musique
- Activités salariées en tant qu'artiste musicien

Merci de développer dans le tableau ci-dessous :

Période	Nom et adresse précise de l'activité	Intitulé de l'activité ou de l'emploi	Durée hebdomadaire de l'activité

Avez-vous des observations éventuelles dont vous souhaiteriez nous faire part ?.....

Pouvez-vous nous indiquer comment vous avez connu l'existence du Cefedem Rhône-Alpes ?

Vous devez envoyer avec ce dossier :

- **La photocopie de votre baccalauréat et de votre D.E.M (ou Médaille d'or).**

Pour l'obtention de l'équivalence du DEM, votre dossier sera examiné par une commission au mois de juillet 2006.(y joindre toutes les pièces que vous jugerez nécessaire, attestations, lettre de recommandation, copie de diplômes musicaux, jaquettes de disques enregistrés, etc..)

Si vous n'avez pas de baccalauréat. (ou de DAEU) vous pouvez demander au rectorat de votre lieu de domicile une « attestation de niveau de baccalauréat ». Voir avec cette administration les modalités.

- **Un C.V complet à jour**
- **Un chèque de 45 euros à l'ordre du CEFEDEM Rhône-Alpes correspondant à vos droits d'inscription aux examens d'entrée. Aucun remboursement ne sera fait sauf sur présentation d'un justificatif médical. (L'inscription annuelle au CEFEDEM RHÔNE-ALPES sera de 400 € pour la rentrée 2006/2007)**
- **TROIS timbres à 0,53€ AUTOCOLLANTS**

Pour les dossiers acceptés (dossier avec DEM et baccalauréat, ou ayant été accepté par la commission d'équivalence), vous recevrez fin juillet une convocation pour passer les tests d'entrée :

- le mardi 05 septembre (toute la journée) pour les épreuves écrites
- du 08 au 17 septembre pour les oraux (l'ordre de passage sera défini le 05/09).
- **VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT NOUS ENVOYER AVANT LE 30 AOUT 2006 LES DATES OÙ VOUS NE POUVEZ PAS PASSER L'ORAL.** (Voir formulaire pages 6 et 7).

La date limite de dépôt des dossiers est :

Avant le 30 juin 2006 pour les candidats n'ayant pas le DEM

Avant le 07 juillet 2006 pour les candidats ayant les diplômes requis.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :

Cefedem Rhône-Alpes – Direction des études – BP 2024 – 69226 Lyon cedex 2 – Tél. : 04 78 38 40 00 / 02

Email : cefedem@cefedem-rhonealpes.org – site : www.cefedem-rhonealpes.org

Informations complémentaires

RAPPEL DES DATES

Pour les dossiers acceptés (dossier avec DEM et baccalauréat, ou ayant été accepté par la commission d'équivalence), vous recevrez fin juillet une convocation pour passer les tests d'entrée :

- le mardi 05 septembre (toute la journée) pour les épreuves écrites
- du 08 au 17 septembre pour les oraux (l'ordre de passage sera défini le 05/09).
-

La date limite de dépôt des dossiers est :

Avant le 30 juin 2006 pour les candidats n'ayant pas le DEM

Avant le 07 juillet 2006 pour les candidats ayant les diplômes requis.

Plus de précisions :

- Pour tous
Le dossier doit être complété de façon **LISIBLE, en noir**. Il faut savoir que ces dossiers sont transmis à la DMDTS, et à chaque membre du jury. Il doit être donc le plus complet, et le plus clair possible.
Vous devez y **joindre un C.V détaillant** vos activités musicales et pédagogiques.
- DEM
Pour toute personne devant présenter son dossier auprès de la commission de dispense du DEM, vous pouvez joindre toutes pièces complémentaires que vous jugerez nécessaires (sauf des enregistrements). La commission sous la tutelle de la *Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et du Spectacle Vivant* doit avoir lieu en juillet. Nous ferons parvenir au candidat une réponse écrite de la décision dès que possible.

Attention : les personnes n'ayant pas **l'ensemble du D.E.M** ne pourront pas présenter leur dossier. Les personnes ayant obtenues un diplôme musical auprès d'un conservatoire municipal de Paris doivent présenter leur dossier à cette commission.
- Baccalauréat
Aucune dispense ne peut être accordé par le Cefedem Rhône-Alpes.
Pour les personnes ayant obtenues un « baccalauréat » à l'étranger, vous devez vous adresser auprès du rectorat de votre domicile et demander une attestation de « **niveau d'étude comparé au baccalauréat** ».
Aucun dossier de candidature sans cette attestation ne pourra être retenu.

Organisation des examens

Fin juillet, nous enverrons à chaque candidat une convocation précisant les horaires du 05 septembre. (Le centre est fermé en Août). Vous connaîtrez le jour de votre audition et entretien avec le jury le 05/09 au soir (les 3 épreuves orales se font le même jour) ; aucune convocation ne sera envoyée pour les oraux.

Les écrits :

- une épreuve de culture musicale appropriée à chaque esthétique (4h)
 - * classique et jazz : un travail sur partition et un travail d'écoute (à partir de 2 œuvres différentes, et sur la base d'une série de questions)
 - * Musiques traditionnelles et musiques actuelles : un travail d'écoute (à partir de 4 ou 5 extraits différents et sur la base d'une série de questions)
- une épreuve de culture générale pour tous (3H)
 - * à partir d'un texte (pédagogique, philosophique,...) et sur la base d'une série de questions .

Les oraux :

- un déchiffrage en groupe (2 ou 3 candidats) 40 mn de loge
- une audition instrumentale ou vocale (3 œuvres de styles différent pour une durée maximum de 20mn). Les candidats en jazz, musiques actuelles et musiques traditionnelles doivent venir avec un groupe (maximum 5 personnes).
- un entretien avec le jury de 15mn.

NB : les candidats en Formation musicale ont en plus de ces 3 épreuves un déchiffrage vocale a capella, et une des œuvres présentées doit être une mélodie accompagnée sur un instrument polyphonique.

NB : aucun accompagnateur n'est prévu, à chaque candidat de se renseigner auprès des différentes écoles de la région Rhône-Alpes

NB : l'heure qui sera indiquée sera l'heure de passage, bien venir 1H avant pour **préparer le déchiffrage** (40 mn de mise en loge) et pour vous chauffer (une salle sera à votre disposition).

Les résultats seront affichés sur la porte d'entrée du Cefedem Rhône-Alpes le 17septembre au soir. A partir de 14h le lundi 18 septembre vous pourrez nous joindre au téléphone . Un courrier sera envoyé à tous les candidats dans la semaine suivant les résultats.

L'emploi du temps sera donné aux étudiants le jour de la rentrée le lundi 16 octobre (cette date est sous réserve de modification).

Le service administratif et pédagogique reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire du lundi au vendredi de 9H à12H et de 14H30 à 17H30 (sauf le mercredi après-midi) au 04 78 38 40 00 ou 04 78 38 40 02 ou par email cefedem@cefedem-rhonealpes.org

**A TOUS les candidats
AVANT le 30 Août 2006
PAR ECRIT
NOUS RETOURNER CE DOCUMENT**

Prénom :

NOM :

DISCIPLINE :

Je peux me présenter aux oraux le :

Vendredi 08 septembre :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non.....	<input type="checkbox"/> Toute la journée
			<input type="checkbox"/> Le matin (8H –13H)
			<input type="checkbox"/> L'après-midi (13H-19H)
Si non, justifiez :			

Samedi 09 septembre :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non.....	<input type="checkbox"/> Toute la journée
			<input type="checkbox"/> Le matin (8H –13H)
			<input type="checkbox"/> L'après-midi (13H-19H)
Si non, justifiez :			

Dimanche 10 septembre :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non.....	<input type="checkbox"/> Toute la journée
			<input type="checkbox"/> Le matin (8H –13H)
			<input type="checkbox"/> L'après-midi (13H-19H)
Si non, justifiez :			

Lundi 11 septembre :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non.....	<input type="checkbox"/> Toute la journée
			<input type="checkbox"/> Le matin (8H –13H)
			<input type="checkbox"/> L'après-midi (13H-19H)
Si non, justifiez :			

Mardi 12 septembre :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non.....	<input type="checkbox"/> Toute la journée
			<input type="checkbox"/> Le matin (8H –13H)
			<input type="checkbox"/> L'après-midi (13H-19H)
Si non, justifiez :			

Mercredi 13 septembre :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non.....	<input type="checkbox"/> Toute la journée
			<input type="checkbox"/> Le matin (8H –13H)
			<input type="checkbox"/> L'après-midi (13H-19H)
Si non, justifiez :			

Jeudi 14 septembre : Oui
 Non..... Toute la journée
 Le matin (8H –13H)
 L'après-midi (13H-19H)

Si non, justifiez :
.....

Vendredi 15 septembre : Oui
 Non..... Toute la journée
 Le matin (8H –13H)
 L'après-midi (13H-19H)

Si non, justifiez :
.....

Samedi 16 septembre : Oui
 Non..... Toute la journée
 Le matin (8H –13H)
 L'après-midi (13H-19H)

Si non, justifiez :
.....

Dimanche 17 septembre : Oui
 Non..... Toute la journée
 Le matin (8H –13H)
 L'après-midi (13H-19H)

Si non, justifiez :
.....

C'est à partir de vos réponses que nous établirons un ordre de passage et organiserons les groupes de travail « déchiffrage ». Il est donc très important de connaître vos impossibilités avant le 30 Août.

Le planning des oraux sera affiché dans l'entrée du Cefedem le mardi 04 septembre au soir.

NB : nous essaierons de tenir compte de vos impératifs dans la mesure du possible.

Si nous n'avons pas de réponse de votre part, nous comprendrons que vous n'avez pas d'impossibilités.

NB : pour les candidats en jazz, en musiques traditionnelles, et en musiques actuelles amplifiées, les dates de vos oraux vous sera imposé (problème de réservation d'une salle). Dès que nous les connaissons nous les diffuserons sur le site.